



NOHALTEGKEETSROT

## **« Comment pouvons-nous, dès aujourd'hui, construire l'avenir que nous voulons vivre demain ? »**

Le Conseil supérieur pour le développement durable « Nohaltegkeetsrot » a adopté en séance plénière du 10 janvier 2018, les idées directrices pour une politique de développement durable qui devraient guider la politique des années à venir et être prises en compte lors de l'élaboration du programme gouvernemental.

Le « Nohaltegkeetsrot » estime que les défis auxquels le Luxembourg et le monde sont confrontés appellent une vision politique ambitieuse et que le pays a besoin d'une stratégie « One Planet » à l'horizon 2050 nous permettant de vivre dans les limites naturelles de notre planète.

Afin d'assurer ce développement durable du pays la politique devrait aux yeux du « Nohaltegkeetsrot » :

- Définir clairement les lignes directrices du gouvernement en respectant les objectifs de l'agenda 2030 de l'ONU et en s'appuyant sur le plan national pour un développement durable ainsi que sur les résultats du processus TIRLux.
- Assurer la cohérence des politiques et relever le défi institutionnel afin de mieux intégrer les objectifs économiques, environnementaux et sociaux qui relèvent du domaine de compétence des différents ministères institutions existantes, en assurant un processus de concertation régulier entre tous les membres du gouvernement, tôt en amont de la prise de décision.
- Assurer la participation de tous les résidents aux processus démocratiques, par la mise en place d'une plateforme d'échanges réguliers, à laquelle devraient participer notamment des représentants des générations futures (Zukunftsdësch).
- Utiliser les indicateurs de bien-être, élaborés par le CSDD en collaboration avec le CES ainsi qu'un rapport régulier sur l'évolution de la pauvreté et de la richesse, pour guider la définition des politiques du gouvernement.
- Mettre en place des procédures de réclamations administratives et/ou juridictionnelles rapides à l'instar de ce qui est prévu par la loi concernant l'accès du public à l'information en matière d'environnement. Sauf dans les cas où la loi prévoit un délai plus court ou plus long, une décision administrative doit parvenir au requérant endéans les trois mois après l'introduction de la demande.
- Mettre en œuvre une réforme de la construction du budget de l'État qui devrait être en diapason avec les objectifs des politiques à court et à moyen terme et géré d'une façon continue et transparente sous le contrôle du parlement
- Evaluer les projets de décisions politiques et prendre en considération les effets secondaires et dommages collatéraux potentiels à travers une meilleure estimation des conséquences par l'institution e. a. d'un « Nohaltegkeetscheck » à rendre obligatoire.

- Afin de répondre au risque de fractures sociétales, mettre en place un plan d'action visant à lutter contre la précarité économique et sociale, le chômage, l'écart numérique, le manque d'éducation, l'écart entre les cultures et les générations, et le manque d'accès aux acquis démocratiques de notre pays.
- Mettre en œuvre une stratégie nationale qui vise à atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici 2050, ceci implique de l'investissement dans un changement structurel de l'économie, des politiques qui invitent et soutiennent des changements de mode de vie dans la société, et le désinvestissement dans des industries pétrolières, du gaz et du charbon ainsi que du nucléaire.
- Sensibiliser et responsabiliser les décideurs et les citoyens au défi que, même si nous réussissons à limiter le réchauffement climatique au seuil de 2,5°C ( ou 3,0°C), d'importantes vagues de migrants climatiques risquent de frapper l'Europe - et le Luxembourg - dès 2025 (avec un max. en 2050) si nous n'aidons pas les pays les plus pauvres du Moyen-Orient et de l'Afrique à trouver des solutions adaptées en matière d'eau potable, de sécurité alimentaire, d'absorption de chaleur et de reforestation dans leurs propres pays.
- Développer et prévoir une mise en pratique obligatoire des Analyses des cycles de vie (ACV) de tous les matériaux employés et de tous les services rendus afin de rendre transparents tous les processus de production, y inclus ceux de l'agriculture.
- Réglementer de manière stricte l'emploi des pesticides et autres matières chimiques de synthèse à tous les niveaux et à toutes les finalités sur les terrains agricoles, viticoles, maraîchers, privés et autres.
- Assurer une gestion du sol, de l'eau et de l'air qui garantisse la sauvegarde de ces ressources pour les générations futures, notamment en favorisant l'emploi des produits biodégradables dans tous les secteurs.
- Considérer l'avenir de l'enseignement et de l'apprentissage au regard des enjeux de durabilité, du fonctionnement des cycles naturels de la Vie, des évolutions démographiques, sociales et technologiques ainsi que des changements de compétences requises par le marché du travail luxembourgeois y relatifs.
- Repenser le système d'assurance pension sous l'angle de la durabilité en respectant les critères de viabilité financière, d'équité, de solidarité et de transparence et en définissant clairement les critères d'investissement du fond en question.
- Rendre disponible l'information quant aux possibilités d'investissement à impact positif (possibilités d'investissement existantes et accessibles, meilleures conditions et tendances actuelles du marché ...) dans l'objectif de diriger les flux des capitaux en faveur du développement durable.
- Communiquer interactivement bonnes pratiques, initiatives et démarches de responsabilité sociétale contribuant à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies afin d'atteindre les 17 objectifs de développement durable (ODD).
- Se servir du calcul de l'Empreinte écologique pour sensibiliser et mobiliser à un changement de comportement de tous les acteurs concernés, mais surtout pour questionner le modèle socio-économique du Luxembourg.
- Mener dans tous les domaines une politique qui augmente la résilience du pays face aux risques de l'avenir et favoriser un « comportement de suffisance » du citoyen afin de freiner la spirale de la croissance démesurée.